

Administration communale de 4170 Comblain-au-Pont
Séance du Conseil communal du

18 JUIN 2014

GUIDE MÉMOIRE

SEANCE PUBLIQUE

FINANCES

06415338 (1) Modifications budgétaires 1 de 2014 ^{-2.073.521.1}

Les modifications budgétaires soumises au vote du conseil communal du 18/06/2014 reprennent les résultats du compte 2013 et prévoient les crédits suffisants pour permettre la mise en œuvre de la politique communale en 2014.

Les tableaux de synthèse de ces propositions de modifications budgétaires sont les suivants :

Le tableau de synthèse de l'ordinaire,

		PREVISION	
	Recettes	Dépenses	Solde
Budget Initial / M.B. précédente	5.928.209,08	5.756.493,61	171.715,47
Augmentation	416.859,01	377.991,99	38.867,02
Diminution	18.854,63	85.538,42	66.683,79
Résultat	6.326.213,46	6.048.947,18	277.266,28

Le Conseil communal ARRETE la MB1 pour l'exercice 2014, service extraordinaire, comme suit :

Le tableau de synthèse de l'extraordinaire,

		PREVISION	
	Recettes	Dépenses	Solde
Budget Initial / M.B. précédente	1.698.203,92	1.566.203,92	132.000,00
Augmentation	685.020,31	447.020,31	238.000,00
Diminution	589.148,66	219.148,66	-370.000,00
Résultat	1.794.075,57	1.794.075,57	

06415739 (2) Communication au conseil communal de l'approbation du compte 2013 -2.073.521.8

Le conseil communal prend connaissance de l'approbation par le Ministre du compte communal 2013.

AFFAIRES GENERALES

06415674 (3) Marché de fourniture - Un portable «volant» pour la gestion des marchés publics. Ratification de la décision du Collège communal du 05 juin 2014 -2.073.532.1

Le portable servant à la gestion des marchés publics via le logiciel 3P a rendu l'âme. Il s'agissait d'un ordinateur de plus de 8 ans sous Windows XP.

06414871 (4) Assemblées générales extraordinaire et ordinaire de TECTEO le 20 juin 2014 - Approbation de l'ordre du jour. -1.824.112

Les points inscrits à l'ordre du jour de :

1. l'Assemblée générale extraordinaire de TECTEO :

Modification de la dénomination sociale en « PUBLIFIN ».

Adaptation des statuts par suite de la modification de la dénomination sociale (Art.1^{er}, 6 et 54 : suppression de l'occurrence « Tecteo » et remplacement par la nouvelle dénomination sociale « PUBLIFIN » (annexe 1).

2. Assemblée générale ordinaire de TECTEO :

1. Elections statutaires : nomination à titre définitif d'un Administrateur représentant les Communes associées et d'un Administrateur représentant la Province de Liège (annexe 2).
2. Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration (annexe 3).
3. Rapport du Commissaire-réviseur (annexe 4).
4. Rapport du Collège des Commissaires (annexe 5).
5. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013 (annexe 6).
6. Approbation des comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2013 (annexe 7)
7. Répartition statutaire.
8. Décharge à donner aux Administrateurs et aux membres du Collège des Commissaires.

06415573 (5) Assemblée générale ordinaire d'INTRADEL le jeudi 26 juin 2014 à 17 heures - Approbation de l'ordre du jour. -1.777.614.9

Les points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire d'INTRADEL :

1. Désignation d'un secrétaire et de deux scrutateurs.
2. Rapport de gestion de l'exercice 2013.
3. Présentation des comptes annuels de l'exercice 2013.
4. Rapport du Commissaire aux comptes annuels.
5. Rapport spécifique du Conseil d'Administration à l'Assemblée générale.
6. Approbation des comptes annuels 2013.
7. Affectation du résultat.
8. Rapport de gestion consolidé de l'exercice 2013.
9. Présentation des comptes consolidés de l'exercice 2013.
10. Rapport du Commissaire aux comptes consolidés.
11. Décharge aux Administrateurs.

12. Décharge au Commissaire.

13. Nominations/démissions.

CADRE DE VIE

06415423 (6) Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité : approbation de la composition ^{-1.777.811.6}

En réponse au courrier du 25.02.2014 de Madame la Directrice ff de la Direction de l'Aménagement Local du Service Public de Wallonie, le Conseil communal doit prendre une délibération justifiant du regroupement des membres effectifs et des membres suppléants de sa délibération du 16 juillet 2013 et désignant un nouveau suppléant à Madame Pireaux en lieu et place de Madame Charlotte Bernard.

06415424 (7) Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité : R.O.I. - section «Aménagement du territoire et mobilité» ^{-1.777.811.6}

En réponse au courrier du 25.02.2014 de Madame la Directrice ff de la Direction de l'Aménagement Local du Service Public de Wallonie, le Conseil communal doit prendre une nouvelle délibération afin de rendre conforme le règlement d'ordre intérieur pour la section « Aménagement du territoire et mobilité ».

TRAVAUX

05414129 (8) Fourniture de 30 potelets rue de la Gare et place Puissant. ^{-2.073.535}

Le Conseil est invité à approuver le cahier des charges, le mode de passation de marché (procédure négociée sans publicité) et le montant estimé pour la fourniture de

Pour les potelets Place puissant : 6 potelets livrés pour 2.359,50 € TVAC (potelets tels qu'installés place puissant).

Pour les potelets Rue de la Gare : 30 potelets livrés pour un montant estimé à 4.312,44 € TVAC (potelets tels que ceux installés rue des Grottes)

06415568 (9) Soumission, pour approbation, du rapport d'activité 2013 du PCS -1.842

Présentation, pour approbation, du rapport d'activité 2013 du PCS. Les actions menées concernent notamment : soutien du covoit'stop, réseau insertion socioprofessionnelle, activités santé en partenariat avec le planning familial, travail en collaboration avec le service d'insertion sociale (activités à Poulseur et Comblain, sorties culturelles), suivis individuels à la maison de quartier de Sart, fête des voisins à Oneux et Comblain, ciné-clubs, cours de danse orientale, partenariat pour une formation permis de conduire dans le Condroz, projet interculturel Akiliso, soutien au projet de restaurant social, projet été solidaire, ...

06415569 (10) Convention avec le Planning familial Ourthe-Ambève dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale de l'Ourthe -1.842

Proposition de convention à conclure avec le Planning familial Ourthe-Ambève dans le cadre du PCS. Cette dernière implique un transfert financier de 900 euros et vise la mise en place d'ateliers « santé » : sexualité à destination des jeunes (Comblain), relations parents-enfants (Hamoir) et interventions lors de goûters bavard'âge (Ferrières).

06415570 (11) Convention avec l'ASBL Devenirs dans le cadre du PCS -1.842

Convention à conclure avec l'ASBL Devenirs dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale. Elle implique un transfert financier de 1400 euros et vise le développement de formations au permis de conduire théorique sur le territoire des 3 communes du PCS.

06415571 (12) Convention avec le CPAS de Ferrières dans le cadre du PCS -1.842

Convention à conclure avec le CPAS de Ferrières dans le cadre du PCS. Elle implique un transfert financier de 7.200 euros et vise la mise en place d'activités pour les aînés dans la commune de Ferrières.

06415572 (13) Modification de l'action 7 du PCS de l'Ourthe: ajout d'un transfert financier à destination d'un partenaire -1.842

Modification minime du PCS, consistant en l'ajout d'un transfert financier de 7200 euros avec le CPAS de Ferrières dans le cadre de l'action concernant la dynamisation, l'aide à la mise en place d'activités créatrices de liens dans les quartiers et villages, les lieux d'accueil et les espaces à visée communautaire.

06415573 (14) Modification de l'action 2 du PCS de l'Ourthe: ajout d'un transfert financier à destination d'un partenaire -1.842

Modification minime du PCS, consistant en l'ajout d'un transfert financier de 1400 euros avec l'ASBL Devenirs dans le cadre de l'action concernant le renforcement du partenariat entre acteurs de l'insertion socioprofessionnelle sur le territoire des trois communes, visant la mise en place de formations au permis de conduire théorique.

INSTRUCTION PUBLIQUE/BIBLIOTHEQUE

06414645 (15) Modification du règlement de travail suivant la nouvelle circulaire de la FWB. -1.851.11.083.96

Vu la circulaire 4582 du 02/10/2013 prévoyant quelques modifications à apporter au règlement de travail en vigueur. Celui-ci a été approuvé par la COPALOC du 22/5/2014. Considérant qu'il conviendrait que ce document soit distribué au membre du personnel, contre accusé de réception, dès la prochaine rentrée scolaire ;

PROCÈS-VERBAL

06415572 (16) Procès-verbal de la séance précédente. -2.075.1.077.7

